

Vingt-septième session du Comité de l'agriculture

Point 3.3: Rapport du Partenariat mondial sur les sols

Notes d'introduction

Depuis sa création en 2012, le Partenariat mondial sur les sols a beaucoup progressé dans la promotion de la gestion durable des sols et dans son plaidoyer en faveur de l'inclusion des sols dans le programme mondial, notamment grâce au soutien des partenariats régionaux sur les sols et du Groupe technique intergouvernemental sur les sols.

Lors de la période 2018-2020, le Partenariat a renforcé ses activités en mettant l'accent sur les 10 menaces pesant sur les sols pointées dans le rapport sur l'État des ressources en sols dans le monde: il a organisé un colloque international, réalisé des évaluations et des cartes mondiales, mis en œuvre les documents finaux et les projets sur le terrain et élaboré des outils pour faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre toutes les parties prenantes concernées par les sols. Plus précisément, les principales réalisations étaient les suivantes: le lancement du Mécanisme de reconstitution du carbone organique des sols au niveau mondial (RECSOIL), des évaluations mondiales de la pollution des sols et de la biodiversité des sols, du Code de conduite international sur l'utilisation et la gestion durables des engrais, des activités de cartographie de la salinité des sols et du potentiel de piégeage du carbone organique dans le sol selon une approche axée sur les pays, l'élaboration du Protocole pour mesurer, vérifier et suivre le carbone organique des sols dans les paysages agricoles et établir des rapports et du Protocole pour la gestion durable des sols et le lancement du programme consacré aux médecins des sols et de la plateforme SoiLEX, entre autres.

Au vu du nombre croissant des activités du Partenariat, les participants à la septième session de l'Assemblée plénière du Partenariat, qui s'est tenue en juin 2019, ont suggéré d'évaluer les résultats du Partenariat, afin de déterminer les futures possibilités et défis. L'évaluation a mis en évidence le fait que le Partenariat avait parcouru beaucoup de chemin depuis sa création formelle par le Conseil de la FAO à la fin de 2012 et que, à ce stade, il fallait revoir sa stratégie, c'est-à-dire passer de ce que l'on pourrait appeler une phase de positionnement mondial, qui était tout à fait justifiée jusqu'ici, à la priorité absolue donnée aux actions concrètes sur le terrain (y compris l'utilisation des outils élaborés lors de cette première phase), afin d'aider les pays à tirer pleinement parti des pratiques de gestion durable des sols. Le rapport d'évaluation propose cinq recommandations au Partenariat, qui pourraient être bénéfiques en vue de l'évolution future du Partenariat et qui ont été examinées à l'Assemblée plénière de cette année.

Les participants à la septième session de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols ont en outre reconnu que les comparaisons interlaboratoires étaient importantes, car elles permettaient d'évaluer les performances des laboratoires sur les sols et de suivre les progrès accomplis par le Réseau mondial des laboratoires des sols (GLOSOLAN), mais qu'il existait des obstacles internationaux aux échanges d'échantillons de sol à des fins de recherche. L'Assemblée plénière a souligné l'importance de ces obstacles qui pouvaient rendre moins efficace la réalisation des comparaisons interlaboratoires dans le cadre du Réseau mondial des laboratoires des sols.

Le Comité est invité à:

- prendre note des rapports des septième et huitième sessions de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, ainsi que des progrès accomplis dans la lutte contre la dégradation des sols et dans la promotion de la gestion durable des sols;
- demander au Secrétariat de communiquer des informations complémentaires sur les incidences juridiques et financières, notamment les effets sur la participation des acteurs non étatiques, de la proposition visant à institutionnaliser le Partenariat en tant qu'organe statutaire, formulée dans l'évaluation du Partenariat, pour un complément d'examen;

- envisager l'adoption de la «Résolution relative aux échanges internationaux d'échantillons de sol à des fins de recherche dans le cadre du Réseau mondial des laboratoires des sols» ([Annexe 1](#)), comme demandé par l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, à sa septième session;
- soutenir la mise en œuvre des principaux outils et initiatives, notamment le Code de conduite international sur l'utilisation et la gestion durables des engrais, le Protocole pour mesurer, vérifier et suivre le carbone organique des sols dans les paysages agricoles et établir des rapports, le Mécanisme de reconstitution du carbone organique des sols au niveau mondial (RECSOIL) et le programme mondial consacré aux médecins des sols.

M. Eduardo Mansur, Directeur du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB)